

PROGRAMME DE FORMATION

FOSSOYEUR CHAUFFEUR PORTEUR

Formation réglementaire de 16 heures, assurée par des formateurs issus du milieu professionnel funéraire, relative à :

- La législation et réglementation funéraires
- L'hygiène et la sécurité

Cette formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de présence, délivrée par l'organisme de formation, attestant que le stagiaire a bien suivi l'intégralité de la formation.

Le coût total de la formation est de 341.66 € HT, soit **410.00 € TTC** (Soit un coût horaire de 21.35 € HT = 25.62 € TTC).